



**VULBENS**  
Pays du Vuache

# LES ÉCHOS

EN BREF

Le premier  
**Repair café**

AU VILLAGE

Retour sur  
**la fête de Noël**

GRAND FORMAT

**les travaux**  
à Vulbens

# Édito



**Florent BENOIT**

Maire de Vulbens  
Vice-Président Communauté de  
communes du Genevois  
Président du Syndicat  
Intercommunal Pays du Vuache

Chères Vulbensoises, Chers Vulbensois,

En ce début d'année, nous n'avons pas pu nous rencontrer pour présenter nos vœux et échanger de manière conviviale comme nous aimons le faire. Ainsi, comme l'an dernier, c'est de manière numérique que nous nous sommes adressés à vous pour partager le bilan de l'année écoulée et les perspectives pour 2022.

En 2021, la COVID était bien présente. En responsabilité, nous avons organisé un centre de vaccination à Vulbens à 3 reprises. Depuis le début d'année, la communauté de communes du Genevois et le Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache que je préside, ont mis en place un centre de vaccination permanent à Valleiry et un centre de test à la Maison de Santé.

2021 a surtout été une année d'actions pour notre commune.

Elle marque l'ouverture du marché hebdomadaire du samedi afin de compléter l'offre commerciale. C'est un nouveau lieu de vie que je ne peux que vous encourager à fréquenter.

Également, nous avons travaillé le cadre de vie en renforçant le fleurissement de notre commune. Celui-ci s'est vu récompensé par la première fleur du label « Villes et villages fleuris » suite à la visite du jury.

Enfin, nous avons souhaité refaire le toit du préau et ainsi préserver le patrimoine communal.

2021, ce sont des intempéries qui ont mis à mal nos routes et nos berges.

À ma demande, le Département de la Haute-Savoie a souhaité nous prêter main forte en nous octroyant 80% de subventions. Des travaux ont donc pu être entrepris au coin d'en bas notamment. D'autres verront le jour ce printemps.

2021, c'est la préparation des gros dossiers dont les travaux verront le jour en 2022.

Le quartier de La Fontaine sera en travaux par tranche pendant près d'une année. L'investissement de plus de 1,5M€ permettra de sécuriser l'entrée de village et d'améliorer ce quartier historique de Vulbens. L'enfouissement des réseaux, la mise en place d'un éclairage LED basse consommation et l'insertion de

modes de déplacements doux fait partie intégrante du projet.

2021, c'est également des investissements sportifs en lien avec notre label « Terre de jeux 2024 ». Nous avons changé le sol du city stade situé près des ateliers municipaux. En 2022, c'est l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux et de sport qui viendra compléter cet espace.

2021, ce sont les fouilles archéologiques et les sondages pour l'extension du restaurant scolaire et la future construction de nouvelles salles de classes.

Les travaux d'extension du restaurant scolaire ont pris du retard et seront entrepris cette année. Ils permettront dès 2022 aux agents de travailler dans des conditions plus sereines et aux jeunes vulbensoises et vulbensois de bénéficier d'un lieu de restauration plus confortable, en lien avec la constante augmentation des effectifs scolaires.

2021, c'est aussi des actions importantes pour le Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache. Nous avons inauguré la Maison de Santé du Vuache située à Valleiry. En 2022, nous aurons le plaisir d'installer un laboratoire d'analyses médicales qui viendra compléter l'offre de santé. Parallèlement, nous travaillons à compléter l'offre de soins avec l'arrivée de 6 nouveaux professionnels de santé depuis juin dernier.

Également, en 2022, nous investirons sur la rénovation énergétique du centre ECLA et sur la sécurité suite aux acquisitions foncières nécessaires à la création d'une nouvelle brigade de gendarmerie.

Vous le voyez, les dossiers ne manquent pas, et vos élus sont au travail pour équiper le territoire de projets structurants et faire que notre cadre de vie, entre Rhône et Vuache, soit préservé et embelli.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une bonne année 2022.

Prenez soin de vous !

Bien fidèlement.



# Sommaire

---

## EN BREF

p. 03

Fête de l'automne

Cérémonie du 11 novembre

Vaccination mobile

Paniers aux aînés

Balade aux lampions

Collecte de sapins

Repair café

---

## AU VILLAGE

p. 11

État civil

Environnement

Associations

Économie

Évènement

---

## GRAND FORMAT

p. 17

Travaux

---

## RENCONTRES

p. 21

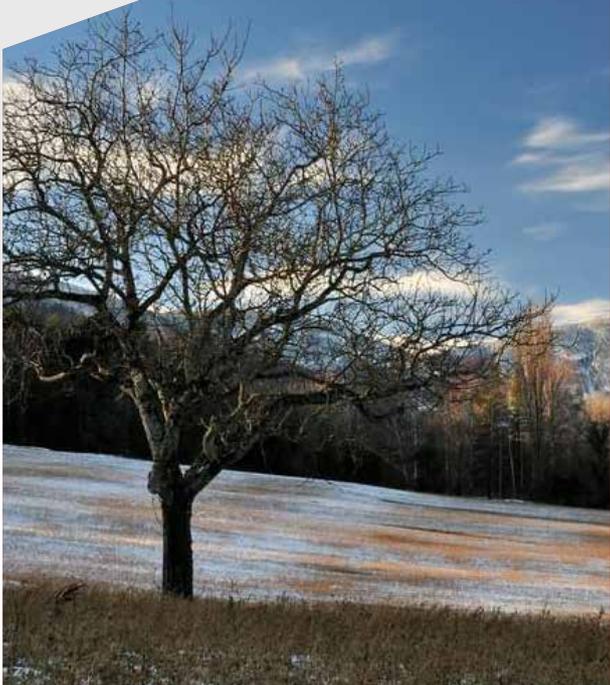
Jocelyne Debulle

Audrey Rodrigues

---

## AGENDA & INFOS

p. 23



# En bref



# Fête de l'automne

**L'ASSOCIATION "VULBENS EN FÊTE" A ORGANISÉ LE 16 OCTOBRE LA FÊTE DE L'AUTOMNE**

Le samedi 16 octobre a eu lieu notre traditionnelle fête automnale. De nombreuses personnes ont fait le déplacement pour venir déguster les diots, les atriaux, les beignets aux pommes, les biscuits et les châtaignes. Autour d'un petit verre de jus de pomme ou de vin blanc tout ce petit monde était content de se retrouver après toutes ces longues semaines sans avoir pu se rencontrer. Merci d'être toujours présents pour partager avec nous ces moments et nous espérons vous revoir pour une nouvelle fête très bientôt ...



## Vaccination contre la covid 19

### UNITÉ MOBILE DE VACCINATION

L'unité mobile de vaccination que nous vous avons présentée dans le précédent bulletin à la suite de son passage dans notre commune en mai dernier a repris du service du 19 octobre au 16 décembre 2021 sur le territoire de la Haute-Savoie pour l'administration de la dose de rappel.

C'est donc le 16 décembre dernier qu'elle a fait halte à Vulbens où quelques 300 personnes ont pu recevoir une injection.

### CENTRE DE VACCINATION ANTENNE DU VUACHE

Depuis le 17 janvier un centre de vaccination a ouvert ses portes à Valleiry à l'espace Albert Fol, 189 route de Saint-Julien, du lundi au vendredi de 12h00 à 18h45

**Prise de rendez-vous sur doctolib ou par téléphone au 04 50 35 50 90 de 9h à 12h.**

## Pas de repas, mais des paniers gourmands offerts aux aînés



Moment de retrouvailles et d'échanges très attendu en fin d'année, le traditionnel repas de Noël des aînés n'a malheureusement pas pu avoir lieu cette année encore, en raison du contexte sanitaire.

Pour faire face à cette situation, le CCAS a donc décidé, comme l'année dernière, d'offrir aux aînés de 63 ans et plus, un panier gourmand. Ce sont plus de 130 paniers qui ont été distribués.



## Deuxième vie pour les sapins de Noël

Le service de collecte des sapins de Noël mis en place l'année dernière a été un véritable succès. La municipalité a donc renouvelé l'opération, avec un point de collecte pour apporter un service au plus près des habitants. Ce ne sont pas moins de 150 sapins qui ont été réduits en copeaux et utilisés par un centre équestre local.



# La 103<sup>ème</sup> cérémonie du 11 novembre

Après deux ans de contraintes sanitaires exceptionnelles, c'est sous un beau soleil d'automne que s'est déroulée la 103<sup>ème</sup> cérémonie du 11 novembre s'est déroulée lors de laquelle nous avons eu la joie de voir la population revenir nombreux.

En présence des Anciens Combattants, des sapeurs-pompiers du Vuache et d'élus, les enfants du CMJ ont chanté "La Paix sur Terre" de Jean Ferrat et tout le monde a chanté la Marseillaise.



## Balade aux lampions

Petits et grands Vulbensoises et Vulbensois ont participé le vendredi 3 décembre 2021 à la première balade aux lampions organisée par le Conseil Municipal des Jeunes.

Pour l'annonce des fêtes de fin d'année et pour l'ouverture de la « saison » des lumières de Noël, le top départ était donné devant l'école. Les enfants accompagnés de leurs frères et sœurs et de leurs parents ont eu le plaisir de se promener, lampions à la main, dans les rues du village avec une halte aux papillotes. Tous ont rejoint le parvis de la mairie, au son de chants de Noël se sont émerveillés à l'illumination du sapin et ont pu se réchauffer grâce au vin et jus de pommes chauds offerts par la Mairie et préparés par l'APE.

Le charme a opéré sur le public, pour le plus grand bonheur des enfants du Conseil Municipal des Jeunes, qui ne demandent qu'à réitérer l'événement l'année prochaine.



©photo : Christine Olivier-Girard@Accorderie

## Premier Repair café de l'Accorderie du Genevois : une belle réussite !

Le premier Repair Café organisé par l'Accorderie du Genevois a eu lieu samedi 4 décembre 2021 dans une salle de l'ancienne école maternelle, mise à disposition par la commune. Ce Repair Café était essentiellement dédié au matériel électronique ou électrotechnique tel que du petit électroménager, des outils portatifs, du matériel informatique ou numérique ou encore des jouets électroniques.

Plus de 40 visiteurs, accordeurs ou non, adultes en majorité mais aussi des enfants venant apporter un jouet à réparer, se sont succédés. Accueillis chaleureusement dès leur arrivée par Martine, Geneviève et Christine avec café, jus de pomme, vin chaud et papillotes, ils ont pu préciser la panne apparente de leur matériel sur le formulaire d'entrée.

À l'origine de cette initiative, trois accordeurs passionnés de bricolages et de technique. Jérôme : « un Repair Café, c'est un espace où l'on mélange le technique, la réparation d'objets différents et le social en faisant de nouvelles rencontres et en rendant service. J'ai toujours été attiré par le fonctionnement des objets électroniques et redonner vie à un objet me donne beaucoup de satisfaction ». Au total, ce sont 7 réparateurs qui ont examiné entre 40 et 50 ap-

pareils très divers, dont 23 ont été officiellement diagnostiqués ou réparés. « J'ai passé une très belle après-midi, exténué à la fin mais heureux, à refaire absolument » commente Fabrice. « L'après-midi est passée très vite, un grand merci et bravo à tous les participants. Je suis prêt à recommencer en janvier » ajoute Jérôme ! « Pour ma part, j'ai adoré et fait beaucoup de photos, un grand coup de chapeau à ceux qui ont œuvré à cette première » complète Christine.

L'accueil et l'organisation ont largement contribué à un bon moment de convivialité et encouragé les discussions entre les participants. Et qui sait peut-être cela a-t-il suscité des vocations techniques...ou au moins de bricolage ?

À la demande générale, cette action devient pérenne avec l'organisation de rencontres régulières et une seconde édition le samedi 29 janvier. La troisième session devrait se tenir lors de la Journée de l'environnement organisée par la commune. Pour connaître les dates des prochains Repair Cafés ainsi que les conditions d'accueil du moment, appelez, consultez le site internet ou le compte Facebook de l'Accorderie.

[www.accorderie.fr/genevois](http://www.accorderie.fr/genevois)

# Extraits

## des Conseils municipaux

OCTOBRE – NOVEMBRE - DÉCEMBRE

### Portage Foncier par l'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie

La Commune a sollicité l'intervention de l'EPF 74 pour acquérir une parcelle non bâtie située au centre-bourg, et présentant une surface de plus de 6.000 m<sup>2</sup> qui lui est nécessaire pour le projet d'une Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA).

Dans sa séance du 15/09/2021, le conseil d'administration de l'EPF a donné son accord pour procéder à cette acquisition qui est réalisée sur la base d'une évaluation fixée par France Domaine, pour la somme de 664 000,00 euros.

### Attribution du marché de reconstruction des voiries suite aux inondations du 7 juillet 2021

Le 7 juillet dernier, un violent épisode pluvieux orageux en soirée a entraîné des dégâts importants sur la voirie municipale, en particulier sur le parking de la Planche, le Chemin de la Molassière, le Chemin de Cogny haut et bas ainsi que le Coin d'en bas.

Deux entreprises ont répondu à la consultation, Eiffage Route et SIORAT. Après analyse des offres, la Commission MAPA a ainsi émis un avis favorable à l'attribution du marché à l'entreprise « Eiffage Route » pour un montant de 176 831€ HT pour l'ensemble des voiries concernées.

### Convention d'exploitation groupée de bois avec l'ONF

Dans le cadre de la gestion des forêts des collectivités relevant du régime forestier, l'Office national des forêts, ONF, doit chaque année porter à la connaissance des collectivités propriétaires les propositions d'inscription des coupes à désigner dans l'année. Ces propositions résultent du planning des coupes identifiées dans le plan d'aménagement de la forêt (coupes réglées) ou, le cas échéant, du besoin de traiter des situations techniques particulières et urgentes : problèmes sanitaires, chablis, emprises... (coupes non réglées).

La municipalité autorise pour les coupes inscrites et commercialisées de gré à gré dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement, en bois façonnés et à la mesure, que l'ONF procède à leur mise en vente dans le cadre du dispositif ventes groupées.

### Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1/01/2022

La nomenclature M57 est un nouveau référentiel comptable qu'utiliseront toutes les collectivités locales à compter du 1er janvier 2024.

Ce référentiel améliore la lisibilité et la qualité des bud-

gets communaux. La commune s'est portée candidate pour expérimenter cette nouvelle. Nomenclature dès le 1er janvier 2022.

### Attribution du marché de travaux de la nouvelle aire de jeux

La municipalité de Vulbens souhaite, conformément à son engagement électoral, compléter l'offre de l'Agorespace « Marc Clerc » en créant un véritable lieu de vie intergénérationnel avec notamment des jeux pour les enfants de tout âges, des tables de pique-nique et un point d'eau dont le provisoire a été installé avant l'été.

Deux entreprises ont répondu à la consultation, « Pro Urba » et « ID Verde ». Après analyse des offres, la Commission MAPA du 23 novembre dernier a ainsi émis un avis favorable à l'attribution du marché à l'entreprise « PRO Urba » pour un montant de 140 792,20€ HT pour l'ensemble des prestations retenues.

### Débat sur le projet de territoire

La Communauté de Communes du Genevois a élaboré un projet de territoire avec l'ensemble des élus communautaires depuis octobre 2020. Le projet a été validé, pour en savoir plus [https://www.cc-genevois.fr/fr/projet\\_territoire\\_2020\\_2026](https://www.cc-genevois.fr/fr/projet_territoire_2020_2026)



### Instauration d'un régime d'astreintes

La mise en œuvre des astreintes est destinée à permettre le fonctionnement des services publics en dehors des heures habituelles de travail. En concertation avec les employés communaux, il a été proposé que :

Les astreintes « neige » auront lieu :

- Calendrier : du 1er décembre au 28 février de chaque année, en roulement
- Agent 1 : du vendredi 18h au vendredi matin suivant 7h (astreinte semaine)
- Agent 2 : du vendredi 18h au lundi matin à 7h (astreinte week-end)
- Agent 3 : en repos, non mobilisable.
- Les astreintes « Exploitation du centre ECLA » auront lieu :
  - Calendrier : toute l'année.
  - Uniquement lors des week-ends et des soirées de location du centre ECLA selon un calendrier arrêté

15 jours à l'avance au minimum.

- Du vendredi 18 heures au lundi matin à 7 heures (astreinte week-end)
- En semaine selon planning de location, du lundi 18h au vendredi 7h.
- Pour en savoir plus :



### Instauration d'une taxe d'aménagement majorée

Cette taxe permet de faire contribuer les propriétaires, promoteurs ou constructeurs à l'effort d'équipement du village. Plusieurs communes dans le Genevois français ont mis en place la majoration de la taxe d'aménagement à 20 % sur des secteurs de leur territoire et notamment dans les communes de la CCG.

Il est proposé d'augmenter à 20 % le taux de la taxe d'aménagement dans la zone UC du PLU, correspondant au secteur de la ville où se concentre l'essentiel des projets d'immeubles collectifs en cours et à venir ainsi que des opérations de lotissements de maisons individuelles.

Pour en savoir plus :



### Travaux de la Fontaine

SYANE 74 : Travaux d'enfouissement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications du secteur de la Fontaine



### Échange de terrains entre la Commune, Monsieur Buet, Madame Simonot et Madame Trabichet

Convention de passage avec Monsieur Jean-Charles Comestaz pour l'enfouissement des réseaux de distribution d'électricité et d'éclairage public.

Pour en savoir plus :

### Convention de passage du réseau d'eau pluviale au profit de Monsieur Catherin

### Convention de bail de location de la Maison des sœurs

Suite à la fin du portage par l'EPF 74 du rachat de la Maison des sœurs, le bail de location de celle-ci est reconduit à l'identique.

### Informations diverses

- À la rentrée des vacances scolaires de la Toussaint, une aide aux devoirs a été mise en place, assurée deux fois par semaine par trois institutrices par groupe de huit enfants. Les institutrices peuvent ainsi cibler les enfants en difficulté.
- Une friteuse a été achetée afin de faciliter les événements réalisés dans la commune.
- La commission cadre de vie avec l'aide de l'A21 a élaboré une charte sur les jardins communaux qui arriveront probablement l'année prochaine.
- Deux projets sont en cours de réalisation par le Conseil Municipal des Jeunes : une boîte à livres et l'organisation d'une course à pied intitulée « The Color Run » qui s'effectuera courant mai 2022.
- Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. Toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des séances du Conseil Municipal sur le site [vulbens.fr](http://vulbens.fr) et sur les panneaux d'affichage de la commune.





# Au village

RESTAURANT GOUVERNEUR



## Bienvenue aux nouveaux nés

### 15 naissances en 2021

- 5 janvier : Emie fille de M. CLERC et Mme BLONDIN
- 11 janvier : Lilo fils de M. LETORT et Mme CHEVENIER
- 5 février : Méline fille de M. PALOMARES et Mme ANDRE
- 3 août : Malone fils de M. VANDEVOORDE et Mme COCAIGN
- 7 octobre : Brooklyn fille de M. GENDRE et Mme DRONSART
- 7 décembre : Mia fille de M. DOHA et Mme PAYSANT

\*Figure le nom des personnes ou de leurs ayants-droits ayant répondu à la demande d'autorisation

## Ils se sont dit oui

- 20 mars : Olivier ROUQUETTE et Agnès JOSSERAND
- 10 août : Micht Tiavina RAMBATOMANGA et Jessica BERTOLISSI
- 28 août : Manuel CONTAMIN et Hélène MESNIL
- 30 octobre : Medhi LOISON et Isabelle CONS
- 30 novembre : Bruce GENDRE et Laura DRONSART
- 18 décembre : Olivier CRETIEZ et Sandrine REYES

et 4 PACS cette année

## Ils nous ont quittés

- 17 janvier : Rose-Marie MAZARI
- 5 avril : Pierre VEYRAT
- 3 mai : Gabriel DEGENEVE
- 19 septembre : Pascaline ROTTOLI
- 30 octobre : Louis BENOIT
- 4 novembre : Roger TORNIER

Concernant les registres d'Etat-Civil de Vulbens avant 1881 et afin d'obtenir la copie d'un acte, vous devez adresser votre demande aux Archives Départementales de la Haute-Savoie, 37 bis, avenue de la Plaine 74000 ANNECY

### A noter :

Certains actes peuvent être consultables directement sur leur site : <http://archives.hautsavoie.fr>  
Les registres concernent uniquement les personnes nées, mariées, décédées sur la commune.



### CANTINE

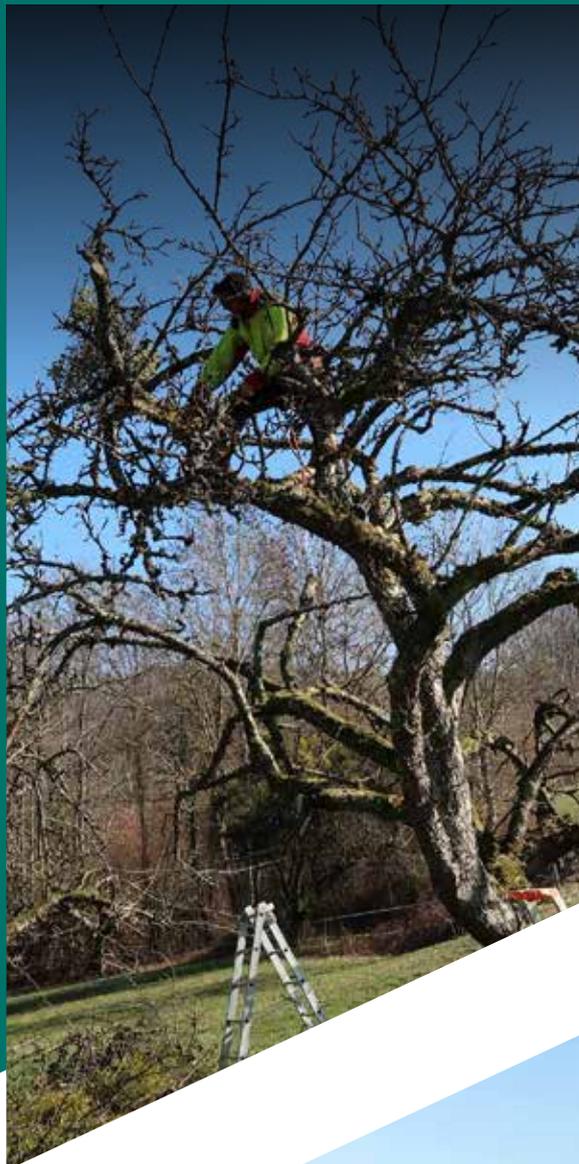
## Le prix du repas évolue

Durant les cinq dernières années, la collectivité s'est efforcée de ne pas augmenter les tarifs du restaurant scolaire.

Néanmoins, l'évolution constante du coût des matières premières, la part du bio et des circuits courts plus importants dans chacun des repas servis dans notre cantine et les embauches supplémentaires pour faire face à l'augmentation des effectifs (depuis cette année, une aide cuisinière vient en appui du cuisinier et ce ne sont pas moins de 13 agents qui sont mobilisés chaque midi) ont demandé une révision de la politique tarifaire.

En se fondant sur le prix de revient d'un repas l'an dernier de 11,92€ (hors énergie et investissement), la tranche la plus haute est désormais de 8,50 € et correspond à la moyenne constatée dans le Genevois français pour les plus hauts revenus, rapportée à la qualité des repas de notre cantine.

Cette nouvelle grille n'oublie pas la solidarité en incluant désormais une tranche sociale à 2€ pour les revenus les plus faibles.



## Hiver 2022

### CHANTIERS PARTICIPATIFS ET FORMATIONS

# Taille et greffage des arbres fruitiers !

Sous réserve de l'évolution de l'épidémie de Covid-19

En partenariat avec l'association « Apollon74 », le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) vous invite à participer à trois chantiers bénévoles :

- Samedi 12 février 2022 : Opération « Crapauds » : installation de dispositifs anti-écrasement (filets) le long des routes départementales. Rendez-vous à 9h à la mairie de Viry. (Photo 1)
- Vendredi 25 février 2022 : Sur le site naturel du « Bois du Ban » : entretien du site (débroussaillage) et création de gouilles et de mares. Rendez-vous à 9h devant l'église de Vers.
- Lundi 7 mars 2022 : Sur la prairie sèche des Tirées et du Grand Nant : débroussaillage, ramassage et mise en tas des produits de la coupe. Rendez-vous à 9h au terrain de foot de Jonzier-Epagny.

**Renseignements et inscriptions (obligatoires)**  
 Apurès d'Apollon74 au 04 50 43 63 66 ou [apolon74@apollon74.org](mailto:apolon74@apollon74.org)

Puis comme chaque année, les syndicats du Vuache et du Salève vous proposent des journées de formation à la taille et au greffage des arbres fruitiers :

- Les vendredis 11 et 18 mars 2022 : Stage de formation à la taille avec une première journée « théorique » et une seconde journée « pratique » dans un verger traditionnel. Animation : Croqueurs de pommes de Haute-Savoie et techniciens du SIV. (Photo 2)
- Le vendredi 8 avril 2022 : Journée de formation au greffage, en salle.

Ces formations sont gratuites, mais les inscriptions sont obligatoires auprès du Syndicat Mixte du Salève (04 50 95 28 42) ou du SIV (04 50 04 62 89).

Plus d'informations

[www.pays-du-vuache.fr](http://www.pays-du-vuache.fr)





pour tous, toute la vie, partout

## L'ADMR VIRY-VUACHE dans tout cela...

Par ces quelques lignes, je veux souhaiter à chacun et chacune mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022, avec en priorité surtout une bonne santé.

Comme vous le savez, l'ADMR Viry-Vuache, de par l'obligation vaccinale pour son personnel, s'est vue privée d'un nombre beaucoup trop important de ses aides à domicile suite à des démissions.

Le besoin en recrutement est primordial mais en ce début d'année 2022, nous n'avons engagé aucune personne, faute de candidature...

Mais l'ADMR Viry-Vuache ne « baisse pas les bras ». Nous continuons à assurer nos missions dans la mesure de nos possibilités, chez les personnes les plus dépendantes et les plus isolées, demandes qui augmentent de jour en jour, vu le manque de personnel dans le secteur médical, socio-médical et dans bien d'autres aussi, malheureusement.

Le recrutement de nouveaux intervenants(es) permettrait de pouvoir répondre à une demande sans cesse grandissante en matière de services et soins.

N'hésitez surtout pas à relayer autour de vous que nous recherchons du personnel.

Cette période est relativement éprouvante pour chacun de nous, mais je ne perds pas courage car je sais que notre personnel est formidable et que j'ai un soutien précieux de mes bénévoles. Je les remercie toutes très chaleureusement.

Beaucoup de personnes souhaitent vieillir à domicile, là où elles ont leurs repères, leur indépendance, leur animal de compagnie parfois, et leurs liens sociaux.

Au vu de ces circonstances actuellement difficiles, je garde néanmoins espoir qu'une solution soit rapidement trouvée pour que l'ADMR Viry-Vuache puisse recruter du personnel et ainsi satisfaire amplement ses bénéficiaires.

MERCI à vous tous et toutes pour votre soutien, vos encouragements, ils sont très précieux.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.  
A tous cordialement,

Anne-Marie BUSSAT, Présidente



## INFORMATIONS

### MJC du Vuache 2021 – 2022

Toute l'équipe de la MJC vous souhaite une belle année 2022, comme chaque saison et malgré le contexte, nous continuons à vous proposer des moments privilégiés.

Ce début 2022 marque aussi le grand retour des stages, Spera vous a concocté un programme riche en découvertes : des stages de maquillage, de la danse africaine, du yoga bébé, des ateliers créatifs, de l'œnologie...

**Rendez-vous sur [www.mjcvuache.com](http://www.mjcvuache.com)**

Rejoignez notre équipe : la MJC, comme toute association est administrée par une équipe de bénévoles : ensemble, ils mènent et portent un projet global basé sur l'animation du territoire du Vuache. En constante évolution, le conseil d'administration est toujours à la recherche de nouvelles forces vives. Vous aimez votre territoire, vous avez des idées et vous souhaitez vous investir dans une association ? N'hésitez plus, et venez nous rencontrer !

**Écrivez-nous à : [info@mjcvuache.com](mailto:info@mjcvuache.com)**

### Important :

**Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 13 avril à 19h à l'Étincelle pour notre assemblée générale.**

Au plaisir de vous retrouver à la MJC !

Horaires d'ouverture de l'accueil :

- Lundi, mardi et jeudi : 16h00 – 19h30
- Mercredi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00

Toutes les informations de la MJC :  
Retrouvez-nous sur les réseaux :



[mjcvuache](https://www.facebook.com/mjcvuache)



[mjc\\_vuache](https://www.instagram.com/mjc_vuache)

Toutes les informations concernant la MJC, ses activités, ses événements, son fonctionnement, son accueil de loisirs sont sur :

**[www.mjcvuache.com](http://www.mjcvuache.com)**





## Au fil des sourires

Notre association propose aux enfants pratiquant l'instruction en famille, des sorties, des ateliers et des stages pour petits et grands, dans le bassin genevois et principalement dans la région du Vuache.

Ateliers créatifs, sorties éducatives ou ludiques, notre but est de proposer des rencontres et des moments de partage aux enfants sur le temps scolaire. Leurs sourires et leur complicité sont notre plus belle récompense !

Créée en octobre 2021, notre association accueille pour le moment 18 familles adhérentes et a organisé 6 événements avec plus de 100 participants.

De nouveaux événements seront bientôt proposés en cette nouvelle année 2022.



## | ÉCONOMIE |

### POTIER

## La fée sauvage

La Fée Sauvage s'installe à Vulbens à partir du mois de février 2022. L'atelier de céramique / poterie se situera face à l'Église, dans l'ancien salon de coiffure. Fabienne Devance est une parisienne qui s'est installée dans notre région afin de rejoindre son compagnon natif de Valleiry. Après avoir travaillé dans une grande entreprise, elle fait le choix de tout quitter en 2018 (région, travail) pour suivre une formation d'une année à Saint Amand en Puisaye (Nièvre) l'un des berceaux de la poterie. À partir de 2019, elle débute ses activités dans son garage en amateur. Une belle opportunité se présente avec la fermeture du salon de coiffure de Mme Chatelain. Elle peut alors envisager de donner corps à un projet professionnel. L'objectif est de faire vivre un atelier-boutique qui soit un lieu de vie ouvert au village et à ses habitants ainsi qu'aux communes et aux habitants des environs. Il sera proposé au fil des mois :

- Des cours de modelage à l'attention des enfants mais aussi des adultes,
- Des boissons fraîches et chaudes,
- La découverte de créateurs issus de différentes disciplines. Un vernissage permettra à tout un chacun de partager l'univers de la personne invitée.

Dans un premier temps, l'atelier sera ouvert au public les après-midis de 14h à 18h. Les matinées seront réservées à la création et à la production de Fabienne qui fabrique de l'utilitaire mais aussi des pièces plus poétiques. N'hésitez pas à vous rendre sur les lieux afin de prendre connaissance des plages horaires et des cours qui seront proposés dans les mois qui viennent.

Laurence Giudici

## Théâtre du coin

Cette année le Théâtre du Coin relève le défi de présenter du 19 mars au 27 mars, à l'Étincelle, une comédie hilarante, *Parle-moi d'amour*, de Philippe Claudel.

Pendant une heure et quart, un couple se dit tout sans détours. Trente ans se déversent avec une cruauté hilarante et une brillante provocation au rythme soutenu des emportements et des bons mots qui fusent. Un duo qui s'amuse, avec une belle sincérité, à se dire des horreurs. *Parle-moi d'amour* est une invitation à rire pour tous ceux qui vivent en couple et pour tous ceux qui ont aimé, qui aiment et qui aimeront. Un cri amoureux, un coup de poing tendre, une danse à deux.

Venez découvrir le Théâtre. Un théâtre de qualité. Tout près de chez vous. Et que ces rendez-vous avec le spectacle vivant soient l'occasion de maintenir des liens d'humanité et de partage.





## Deuxième édition pour la fête de Noël

ORGANISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ  
LES 18 ET 19 DÉCEMBRE DERNIERS

Pour cette nouvelle édition, plus de 30 commerçants et artisans s'étaient donnés rendez-vous pour accueillir les habitants de Vulbens et des communes avoisinantes. Les visiteurs ont pu découvrir les sapins de Noël décorés par les neuf classes de l'école de Vulbens, tandis que les enfants participaient à différents ateliers proposés par l'APE, entre deux tours du château gonflable installé pour l'occasion sur le parvis de votre mairie. Les visiteurs ont pu apprécier les différents articles proposés par des producteurs et artisans locaux et se restaurer sur place avec la présence des associations de notre commune. Pour l'occasion, votre marché hebdomadaire était associé à la manifestation. En parallèle, la projection des "Voix de

Vulbens" était proposée en continu sur les deux journées à l'Étincelle permettant à chacun de profiter du récit des souvenirs d'enfance de nos aînés. Si vous avez manqué la projection, l'ensemble des vidéos est disponible sur le site internet de la mairie.

Malgré une baisse de la fréquentation, essentiellement liée aux mesures sanitaires imposées, la volonté a été de maintenir l'événement afin d'offrir, contre la morosité ambiante, un îlot de convivialité pour goûter ensemble à l'esprit de Noël.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour la prochaine édition avec d'autres surprises.

# Les travaux

## À VULBENS



Chaque année, nous consacrons une part substantielle des investissements à la voirie et à l'entretien des bâtiments de la commune. Voici un point d'information sur ce qui a été fait en 2021 et les projets pour 2022.

## Réfection du toit du préau

Patrimoine de la commune, le préau derrière la Mairie avait besoin de se refaire une santé. Des travaux de remplacement de la couverture, de la sous-toiture, de certains chevrons et de la zinguerie en cuivre ont été réalisés par une entreprise locale.

Montant des travaux : 33 651 €  
Subventionnés à hauteur de 50%.



## VERS UN ÉCLAIRAGE PUBLIC 100% LED !

Supports abimés par le temps, coût élevé des ampoules, modèles d'ampoule... autant de raisons qui ont poussé la municipalité à moderniser l'éclairage public à la suite du diagnostic réalisé par le Syane.

### CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ :

- Rénovation de 82 points lumineux sur le centre de la commune
- Rénovation complète du lotissement sous les Vignes avec changement des luminaires et déplacement des mâts
- Mise en valeur du clocher
- Mise en place de projecteurs pour la sécurisation des passages piétons de la route départementale et devant l'école
- Mise en valeur des deux lavoirs avec des lanternes

Les LED sont avantageuses financièrement sur le long terme. C'est donc un investissement que réalise ainsi la commune. Mais les avantages ne s'arrêtent pas là : les anciens éclairages diffusaient leur lumière dans toutes les directions créant une pollution lumineuse très dommageable pour la vie naturelle nocturne. Les nouveaux éclairages sont donc aussi une bonne nouvelle pour la nature de notre village.

Montant des travaux : 115 000 €  
Subventionnés à hauteur de 30 %

### EN 2022, LES TRAVAUX SE POURSUIVENT :

- remplacement de 81 luminaires vétustes par des luminaires LED
- remplacement de neuf projecteurs de passage piéton et ajout de 3 nouveaux sur la route départementale
- ajout de 4 points d'éclairage sur la route de Moissey
- remplacement de 4 mâts sur la route de Raclaz - mise en valeur de la mairie





## SÉCURISATION DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE

Afin de sécuriser la route départementale, une couche de résine blanche a été appliquée sur l'ensemble des passages piétons. En outre, au niveau des accès des commerces, un sur-marquage en résine rose a été effectué pour sécuriser les passages piétons de grand passage.

Cette technique, plus durable qu'une peinture à l'eau, la mise en place de panneaux lumineux en 2022 ainsi que l'éclairage de l'ensemble des passages piétons permettront d'améliorer la sécurité en lien avec la route départementale.

Montant des travaux : 10 000 €  
Subventionné à hauteur de 40%.

## RÉFECTION DES ROUTES COMMUNALES

La voirie représente un enjeu majeur pour la commune car elle doit permettre des déplacements sûrs et faciles. Or, le gel, les fortes chaleurs et les périodes pluvieuses les dégradent.

C'est pour cela que la municipalité alloue chaque année un budget important dans des réfections complètes ou partielles de voiries.

Réfections partielles réalisées en 2021 :

- Chemin de Moissey
- Chemin de la Montagne
- Chemin de la Branche
- Chemin de la Vy Caquet
- Chemin de la Molassière

Réfections complètes réalisées en 2021 :

- Chemin du Moulin des Bois
- Chemin du Coin d'En Bas

Montant des travaux : 113 624 €

## ENTRETIEN DE L'ÉCOLE

Des malfaçons ont été constatées en début du mandat : fuite d'eau au niveau du toit plat situé au-dessus des salles de maternelles. Une procédure a été engagée en 2020 et a abouti ce printemps.

Les couvertines du toit plat au-dessus des trois salles de maternelles ont été changées et les peintures intérieures de trois classes ont également été réalisées.

Montant des travaux : 11 482 €

Payé par l'assurance de la société ayant réalisé l'étanchéité du toit plat.

## CURAGE DES FOSSÉS

Un plan de curage de l'ensemble des 26 kms de fossé a été mis en place et se déroulera sur les 6 ans du mandat.

En 2021, des opérations de curage ont débuté permettant de nettoyer, de recalibrer, voire de recréer le lit des fossés et de nettoyer les buses le nécessitant.

Cela permet une meilleure gestion et évacuation des eaux en particulier lors des forts épisodes pluvieux.

Montant des travaux : 3 084 €



ROUTE DE RACLAZ

SECTEUR 1



ROUTE DE RACLAZ

SECTEUR 2



ROUTE DE RACLAZ

SECTEUR 3



# Et pour 2022, les grands aménagements !

## L'aménagement de la route de Raclaz

Les 87 nouveaux logements récemment construits sur le secteur de la Fontaine ont imposé de repenser la circulation à l'entrée sud du village.

L'enjeu de cet aménagement est de sécuriser la circulation des véhicules, de créer des voies de modes doux et de sécuriser les arrêts de bus. Il permettra en outre l'enfouissement des réseaux.

### LE PROJET EST DIVISÉ EN TROIS SECTEURS :

**SECTEUR 1** : Entrée de village « Fontaine Sud » cf. photo

**SECTEUR 2** : Intersections avec le chemin de la Fontaine et le chemin de la Vy Borne cf. photo

**SECTEUR 3** : Intersections avec le chemin des Ali- ziers et le chemin de la Vy Bochenay cf. photo

Retrouvez la présentation complète sur notre site

[Vulbens.fr](http://Vulbens.fr)



## Aire de jeux multigénérationnels

L'Espace Marc Clerc proposera prochainement de nouveaux espaces de détente et loisirs dédiés à la famille. La volonté municipale s'est portée sur la création d'espaces de jeux bien distincts par tranches d'âges, tout en préservant le site naturel. Trois espaces paysagers vont être aménagés avec un espace enfants (jeux), un espace sport pour adolescents et adultes (ping-pong, fitness, pétanque) et un espace détente.

## Agrandissement du restaurant scolaire

Le restaurant scolaire, en activité depuis 2012, s'avère exigu pour recevoir les enfants lors d'un seul service.

Le projet consiste à agrandir la salle de restaurant avec un système de self pour les primaires. La capacité d'accueil passera de 130 à 200 places assises.

# Ren- contres

Le service administratif de la commune est un lieu clé du village. Longtemps associé à l'école, il était alors habituellement confié à l'instituteur, souvent seule personne à détenir le savoir nécessaire à ce poste. Il est aujourd'hui constitué, de 4 agents administratifs et d'un directeur général des services (DGS) tant les tâches confiées à ce service, qui nous accompagne tout au long de notre vie, se sont diversifiées et complexifiées : accueil, urbanisme, administration générale de la collectivité, comptabilité, ressources humaines, communication.

Après une première présentation du DGS dans le bulletin précédent, nous poursuivons nos rencontres avec celles et ceux qui, au quotidien, travaillent au bon fonctionnement de l'administration de notre commune. Dans ce numéro : Audrey Rodrigues et Jocelyne Debulle.





## Jocelyne DEBULLE

**55 ans, mariée, 2 enfants**  
**J'ai commencé à travailler au service de ma commune il y a plus de 30 ans.**

# Médaille

La médaille du travail est une distinction honorifique qui récompense l'ancienneté de services d'un salarié, la qualité de ses initiatives prises dans l'exercice de sa profession ou ses efforts pour acquérir une meilleure qualification. Dans notre commune, deux des plus anciens agents, Jocelyne Debulle et Alain Duperrier ont reçu cette distinction de l'échelon argent venant récompenser 20 ans de service, entendu à temps plein.

Jocelyne a commencé dans notre commune le 1<sup>er</sup> avril 1991 comme agent chargé de la comptabilité ; poste qu'elle n'a jamais quitté et qui s'est étoffé au fil des années pour aujourd'hui être un poste pilier de la commune avec pas moins de 5 budgets à gérer et 25 agents à payer.

Alain a commencé pour sa part, le 1<sup>er</sup> novembre 1987 comme agent polyvalent. Successivement en charge des espaces verts, de la voirie, du centre ECLA pour ne citer que ces quelques missions, Alain a accompagné le développement de la commune jusqu'à l'heure d'une retraite bien méritée le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

### Quel est votre parcours ? Comment êtes-vous arrivée à ce poste ? Qu'est-ce qui vous a orienté vers la mairie de Vulbens ?

Après mes études en comptabilité, j'ai exercé ma spécialité pendant 2 ans au sein des boulangeries Pouly à Genève jusqu'à la naissance de mon 1<sup>er</sup> enfant où j'ai choisi de privilégier ma vie de famille. La commune recherchait une personne pour décharger la secrétaire de Mairie, Lucienne CARRIL-LAT, d'une partie de la comptabilité. Je me suis présentée à ce poste de 17h/semaine et je remercie le maire de l'époque, Roger Chamossot, de la confiance qu'il m'a accordée en m'engageant le 01/04/1991.

### Quel est votre rôle au sein de la collectivité ?

Aujourd'hui, mon domaine est toujours celui des chiffres. J'occupe un poste à 80 % en tant qu'adjointe chargée essentiellement de la comptabilité, de la paie de la commune de Vulbens, du Syndicat Pays du Vuache et du Syndicat du Vuache. Je m'occupe également des réservations du centre

ECLA et des salles communales, de la facturation des services périscolaires.

### Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre travail ?

Ce qui me plaît dans mon travail, c'est la collaboration avec mon Directeur Général des Services et les élus pour élaborer et exécuter les budgets, la diversité des tâches, l'échange entre services et la très bonne entente entre collègues.

### Pour les anciens, qu'est-ce qui a changé le plus depuis vos débuts ?

Ce qui a changé depuis mon début de carrière ? L'outil de travail. Une belle mairie, un grand bureau et surtout le matériel ! Il y a 30 ans, souvenez-vous : on utilisait la machine à écrire, le papier carbone pour les copies, le minitel pour les recherches d'annuaire, un ordinateur mais sans internet ! Puis l'arrivée du fax, une révolution de courte durée... qui n'a même plus d'utilité aujourd'hui.



## Audrey RODRIGUES

**25 ans, originaire de Reims**  
**J'ai commencé à travailler au service de la commune le 10 mai 2021.**

### Quel est votre parcours ? Comment êtes-vous arrivée à ce poste ? Qu'est-ce qui vous a orienté vers la mairie de Vulbens ?

En 2016 j'ai obtenu un BTS Assistante de Gestion. Par la suite, j'ai travaillé 4 ans comme gestionnaire de scolarité à l'Université de Reims Champagne-Ardenne de Médecine.

En février 2021, j'ai décidé de déménager dans le département de la Haute-Savoie afin de suivre mon conjoint.

Dès mars 2021, j'ai travaillé en tant qu'agent d'accueil au sein de la mairie de Prévessin-Moëns.

J'ai quitté ce poste, afin de rejoindre la mairie de Vulbens en mai 2021.

### Quel est votre rôle au sein de la collectivité ?

Je suis assistante administrative chargée de la gestion de l'état civil, des affaires générales et de la communication.

### Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre travail ? Le moins ?

Ce qui me plaît, c'est la polyvalence, le relationnel et la diversité des tâches.

En revanche, je ne suis pas à l'aise avec la complexité de l'urbanisme.

### Pour les nouveaux, un mot sur ces premiers mois ou premières semaines à Vulbens ?

Un accueil chaleureux pour ce nouveau poste et cette nouvelle région. Des collègues très accueillants et attachants.

# Agenda



## DUCHESSÉ

LA TOUTE PETITE COMPAGNIE –  
JEUNE PUBLIC – THÉÂTRE D'OBJET,  
MARIONNETTES ET VENTRILOQUE  
**MERCREDI 16 MARS - 11H00 ET  
15H00 – ESPACE A.FOL**

Philippe Bossard convie le public à assister à son premier dodo sans doudou. Une histoire à dormir debout puisque lui-même est debout et le public est au plafond de sa chambre.  
Tarif enfant : 7€ - Tarif adhérent : 9€  
Plein tarif : 11€



## HANTCHA

1<sup>ÈRE</sup> PARTIE KOMANGA – CONCERT  
**JEUDI 14 AVRIL – 20H30 | L'ÉTINCELLE – VULBENS**

Une soirée découverte avec : Komanga : Un cocktail épicé qui nous transporte directement dans l'océan Indien. Hantcha : Curieux mélange entre sensibilité et énergie  
Tarif jeune / adhérent : 15€  
Plein tarif : 20€



## JOURNEYMAN

1<sup>ÈRE</sup> SÉSÂME ET MÉLO | CONCERT  
 **VENDREDI 6 MAI – 20H30 | L'ÉTINCELLE – VULBENS**

Journey Man : Indie Pop | Sésâme et Mélo : Chanson Française

Une soirée découverte avec : Sésâme et Mélo : Un univers unique pour un intense chalouement de poésie...  
Journey Man : Journeyman l'homme orchestre officie désormais en quartet, soul et pop fraîche au rendez vous.  
Tarif jeune / adhérent : 15€  
Plein tarif : 20€



## TRAVEL IN GOSPEL

CONCERT GOSPEL  
**JEUDI 19 MAI – 20H30 | L'ÉTINCELLE – VULBENS**

Travel In Gospel est un groupe de gospel réunissant des chanteurs aux couleurs de voix métissées et un pianiste au large répertoire.  
Tarif jeune / adhérent : 12€  
Plein tarif : 17€



## LE GRENIER À PÉPÉ

CIE K-BESTAN| CIRQUE ACROBATIQUE ET MUSICAL

**MERCREDI 22 JUIN – 20H30 | L'ÉTINCELLE – VULBENS**

Quel bazar ce grenier où Grand-Père, ancien artiste de cirque, a laissé toutes ses valises et autant de souvenirs ! Un duo entre cirque et musique où la souplesse acrobatique rejoint la légèreté de la jonglerie.  
Tarif enfant : 7€ - Tarif adhérent : 9€  
Plein tarif : 11€



## Évènements

**DIMANCHE 3 AVRIL 2022**

### COURSE DU VUACHE

C'est enfin le grand retour de la Course préférée des grands et des petits... Suivez de près les actualités de la MJC, nous vous en dirons plus très bientôt...

**12 MARS 2022**

Carnaval de l'APE

**19 MARS 2022**

Journée de nettoyage

**26 MARS 2022**

Journée citoyenne

**30 AVRIL 2022**

Soirée cubaine

**MAI 2022**

The Color Run

**25 JUIN 2022**

Fête de l'école



# Infos

## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LEGISLATIVES 2022

### INSCRIVEZ-VOUS

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril 2022.  
Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022.  
Pour voter vous devez être inscrit sur les listes électorales.

Si vous n'avez pas fait le recensement citoyen ou si vous avez déménagé, vous devez vous inscrire en mairie ou en ligne sur [service-public.fr](https://service-public.fr), rubrique citoyenneté.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes à tout moment. Cependant, la date limite pour l'élection présidentielle est fixée au 4 mars 2022 et vous avez jusqu'au 6 mai 2022 pour les législatives.

Si vous avez un doute, vous pouvez interroger votre situation électorale sur le site [service-public.fr](https://service-public.fr), rubrique situation électorale.

Ce service vous permet de :

- Savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit(e)
- Connaître l'adresse de votre bureau de vote
- Connaître votre numéro national d'électeur
- Savoir si vous avez des procurations en cours
- Télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales

## INSCRIPTION ÉCOLE

Les inscriptions à l'école primaire (maternelle et élémentaire) auront lieu du 21 mars au 1<sup>er</sup> avril 2022 en mairie selon les horaires d'ouverture.

## PERMANENCE MAIRIE

Permanence du Maire : Le 26 février, 12 et 26 mars, 9 et 23 avril, 7 et 21 mai.  
Le matin sur rendez-vous.

## PERMANENCE URBANISME

Permanence de votre élue de l'urbanisme, Mme RUAZ Jacqueline : Le 26 février, 12 et 26 mars, 9 et 23 avril, 14 et 28 mai. Le matin sur rendez-vous.



Retrouvez toutes les informations sur notre site :  
**vulbens.fr**

# Télé alerte

Il y a un an déjà que la commune a choisi de mettre en place un service d'information à la population pour permettre de contacter simplement et efficacement les citoyens qui le souhaitent pour toute information importante (vigilance météo, urgence CoViD...) en sélectionnant les destinataires pertinents (par quartier pour une coupure de courant, parents d'élèves pour l'école, personnes âgées).

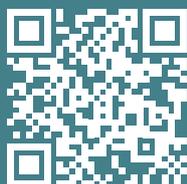
En tout, il s'agit de quelques messages par an alors n'hésitez pas à vous inscrire !

Lors de l'inscription, on peut choisir par quel biais on souhaite être informé : appel téléphonique, SMS ou email.

Il semblerait que certaines inscriptions via le formulaire en ligne n'aient pas abouti. Dans ce cas, il suffit de passer en mairie ou de nous adresser un message électronique [Communication@vulbens.fr](mailto:Communication@vulbens.fr). Il sera aussi possible de le faire lors des réunions de quartiers qui auront lieu au printemps.

**ATTENTION, NE FONCTIONNE PAS AVEC DES NUMÉROS DE MOBILES SUISSE**

Pour finir, en plus des inscriptions volontaires, la municipalité se permettra dorénavant de contacter aussi les habitantes et habitants qui apparaissent dans l'annuaire universel. Il est toujours possible de demander son retrait de la liste par simple message à la mairie.



# Compensation financière genevoise

**Pourquoi il est important de vous déclarer en mairie si vous êtes frontalier travaillant sur le canton de Genève**

**1300 EUROS : CE QUE REÇOIT LA COMMUNE PAR AN ET PAR TRAVAILLEUR FRONTALIER DÉCLARÉ RÉSIDANT À VULBENS.**

## Histoire et fonctionnement de la CFG

Le 29 janvier 1973, la Confédération suisse et la République française signent l'Accord sur la compensation financière relative aux frontaliers travaillant à Genève (CFG).

Cet accord prévoit une compensation financière versée chaque année par le canton de Genève à la partie française en raison des charges publiques que les communes riveraines supportent pour les habitants travaillant à Genève.

Cette compensation s'élève à 3,5% de la masse salariale brute des frontaliers, quelle que soit leur nationalité. Elle n'est pas liée à l'impôt à la source perçu côté suisse, mais à la somme des salaires versés aux travailleurs transfrontaliers par les employeurs genevois.

Les départements gardent 45% du montant qui leur est attribué et redistribuent le reste aux communes en fonction du nombre de frontaliers recensés. L'année dernière, pour notre commune ce sont en moyenne 1300 euros par an pour chaque travailleur frontalier recensé !

## Comment se fait le recensement des frontaliers

Depuis 2015, le dénombrement des frontaliers titulaires d'un « permis G » est fourni par l'Office cantonal de la population. Le recensement des frontaliers de nationalité suisse ou binationaux franco-suisse s'opère toujours sur la base du volontariat.

Des dizaines de milliers d'euros sont régulièrement perdus par des communes simplement du fait d'une mauvaise adresse sur un permis ou par oubli de se déclarer.

Pour se déclarer, il suffit de s'adresser en mairie ou de le faire en ligne.

<https://vulbens.fr/declaration-frontaliers/>



## Chiffres de 2021

**79 589**

**nombre de frontaliers avec permis G**  
transmis par l'OCPM

**14 679**

**nombre de frontaliers de nationalité suisse**

**296 410 171 €**

**montant total de la compensation financière genevoise**

**227 346 601 €**

**part revenant au département de la Haute-Savoie**

**459**

**nombre de frontaliers domiciliés sur notre commune**

**603 278 €**

**montant alloué à Vulbens**



# VULBENS

Pays du Vuache

[www.vulbens.fr](http://www.vulbens.fr)



Infos pratiques

## MAIRIE

1 rue François Buloz | 74520 VULBENS  
Tél : 04 50 04 35 77 | [contact@vulbens.fr](mailto:contact@vulbens.fr)  
[www.vulbens.fr](http://www.vulbens.fr)

### Horaires d'ouverture au public :

- Mardi de 7h30 à 17h
- Jeudi de 14h à 19h
- Vendredi de 9h à 12h30

## POLICE PLURICOMMUNALE

437 rue Villa Mary | 74580 VIRY  
Tél : 04 50 74 32 28

## POSTE DE VULBENS

### Horaires d'ouverture :

- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 14h30 - 18h
- Levée : 14h45  
Tél : 3631

## SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA CCG

Tél : 04 50 95 99 60  
[eau-assainissement@cc-genevois.fr](mailto:eau-assainissement@cc-genevois.fr)

## PROXIGEM

Transport public à la demande au 0800 04 74 00  
Réservation obligatoire ½ journée à l'avance

## ADMR (AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL)

1 rue François Buloz | 74520 VULBENS  
Tél : 04 50 04 86 45

## DÉCHETTERIE DE VULBENS

Fermée le jeudi matin - Tél : 06 27 82 12 78

### ÉTÉ de mars à octobre

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
- 9h - 12h et 14h - 18h
- Jeudi : 14h - 18h
- Samedi : 9h - 18h

### HIVER de novembre à février

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h
- Jeudi : 14h - 17h30
- Samedi : 9h - 17h30

## NUMÉROS D'URGENCE

### 15 - SAMU ou SMUR

(urgences médicales : malaise, intoxication...)

### 17 - GENDARMERIE

### 18 - POMPIERS

(urgences généralisées)

### 04 72 11 69 11 - CENTRE ANTIPOISON